Reprendre son souffle grâce à la Croix-Rouge

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Canton de Berne Kanton Bern

Un besoin d’assistance croissant

- Augmentation de plus de 50% de la population à l’âge de la retraite
- Maladies chroniques, multimorbidité
- Distance géographique entre les domiciles des différents membres de la famille
- Manque de personnel qualifié

Conséquences sur la santé des proches aidant·e·s

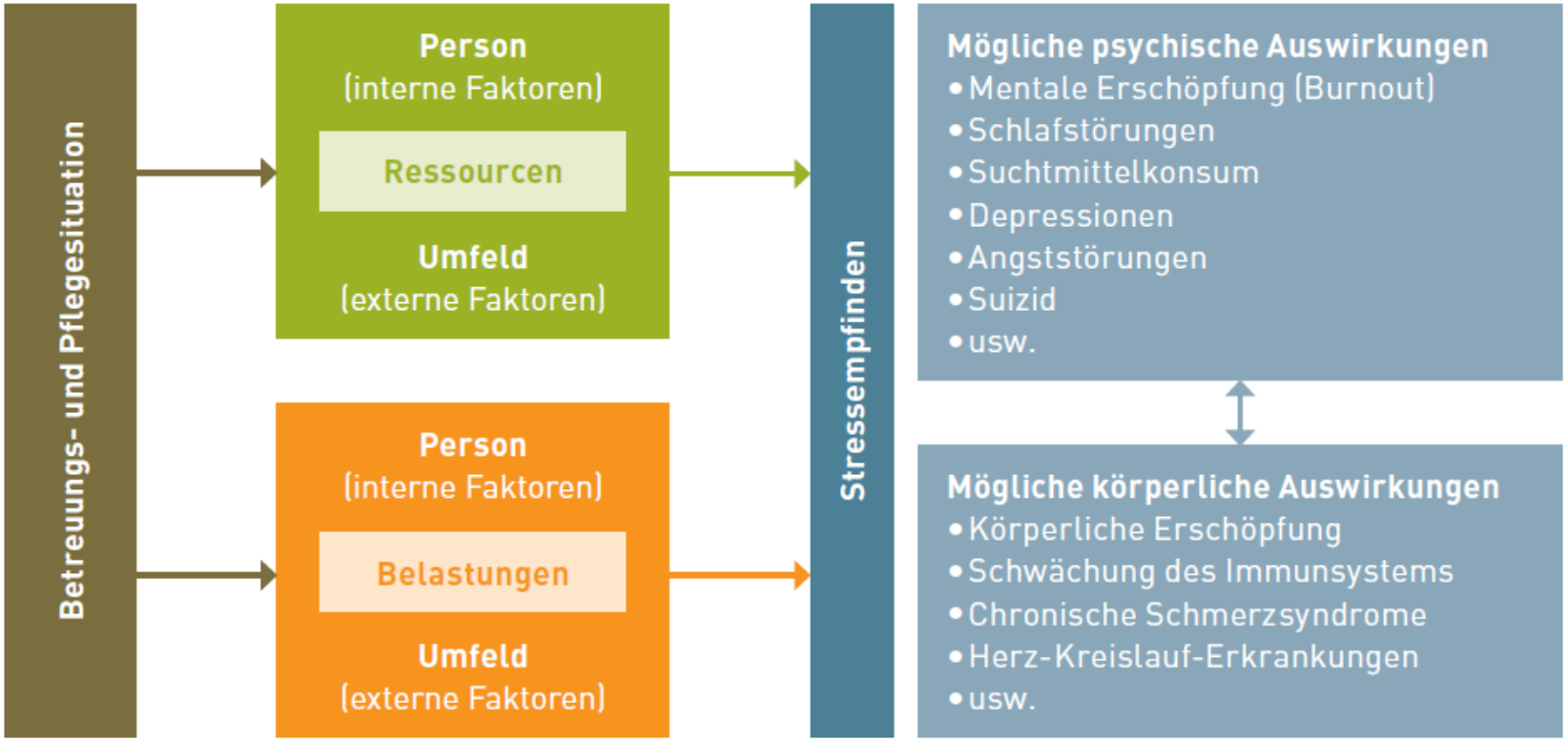

Source: Promotion Santé Suisse, promotion de la santé mentale des proches aidant·e·s de personnes âgées

Stratégie de la Croix-Rouge en matière de soutien aux proches

CRS canton de Berne : offre en matière de soutien aux proches

- Conseil
- Assistance et soutien par des bénévoles
- Accompagnement des personnes en fin de vie par des bénévoles
- Travail de relations publiques et en réseau
- Formation
- Domaine d'intervention principal : la démence

→ **srk-bern.ch/entlastung-angehoerige**

Ce que nous *ne* faisons *pas*

- Pas de soins de base
- Pas d'économie domestique
- Pas d'assistance permanente à domicile
- Pas de couverture à plein temps / pas de « reprise » de responsabilité en matière d'assistance

Objectif : les proches peuvent reprendre leur souffle et recharger leurs batteries

Quelques chiffres

Nombre de bénévoles

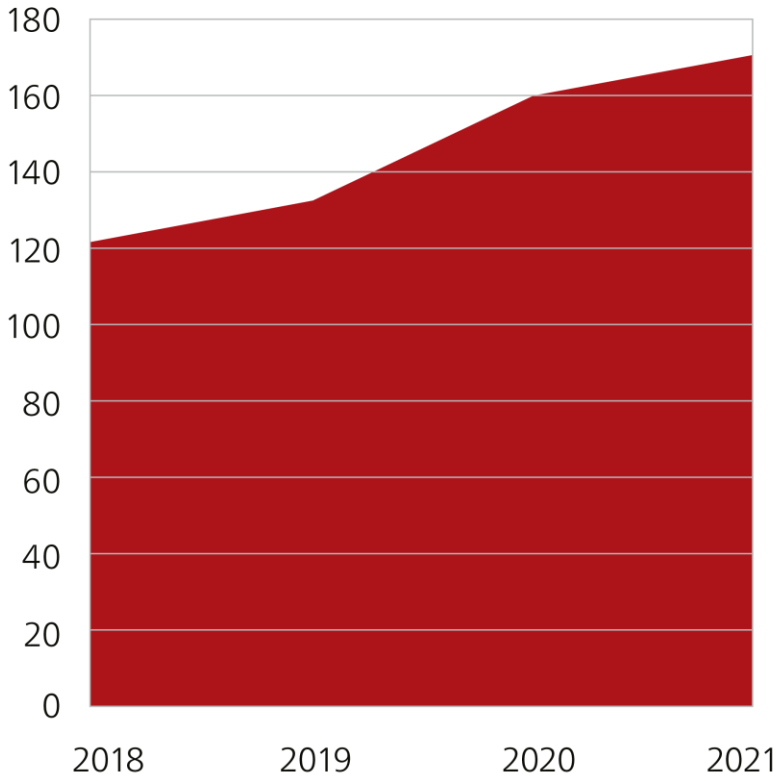

Nombre d’heures de travail fournies

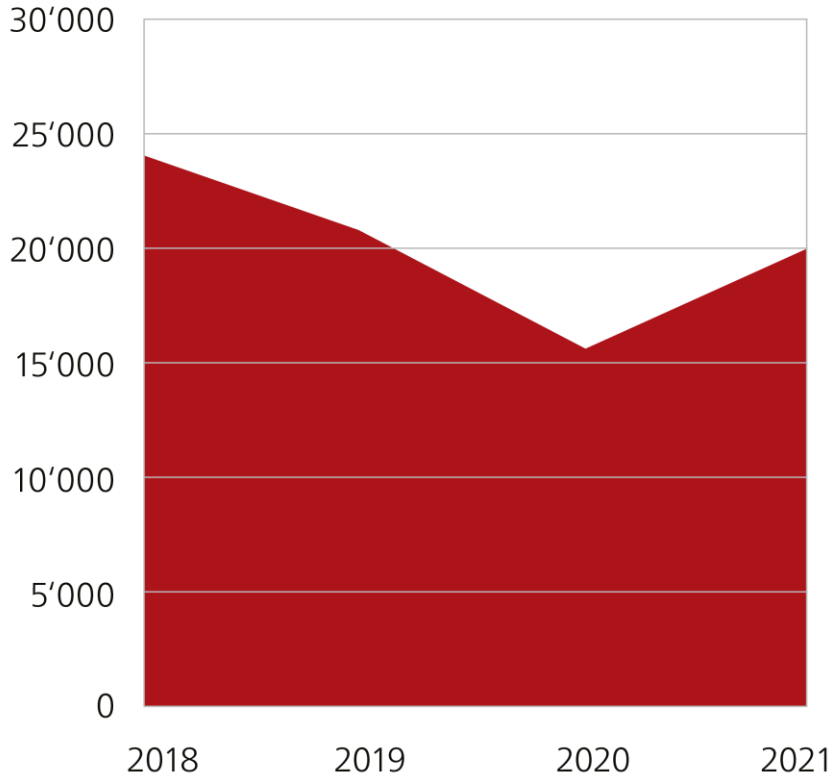

Autres offres de la CRS en matière de soutien

Service de transport

Alarme

Service de visite et d’accompagnement

L’offre en bref

- **Assistance** fournie par des **bénévoles** de la CRS
- **Prix abordable**
- Fait partie d’une vaste **offre de soutien**
- Disponibilité à l’échelle **régionale**
- **Excellente réputation** de la CRS auprès de la population
- **Accessibilité** à toutes les tranches de la population

Défis

- Trouver des bénévoles
- Accompagner et encadrer les bénévoles
- Faire face au coronavirus
- Trouver des financements
- Développer les prestations d'assistance, y c. les soins de base

→ **Projet pilote : Assistance+**
Assistance avec soins de base, prise en charge par des auxiliaires de santé CRS

Nécessité d'agir sur le plan politique

- La notion d'assistance doit être clairement définie par la loi.
- Un financement adapté aux besoins des prestations d'assistance à domicile est nécessaire.
- Les prestations d'assistance doivent permettre à tout un chacun de vivre à domicile aussi longtemps que possible.

Assistance à domicile ≠ soins ambulatoires
L'assistance sans soins est possible, en revanche les soins sans assistance ne le sont guère.

Voir → **l.ead.me/studie_bzH**

Merci !

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Canton de Berne Kanton Bern